

# Les ENA, Établissements Nationaux d'Appui, qui sont-ils ?, avec quelles compétences ?

Dans le cadre du plan Enseigner à Produire Autrement, les établissements nationaux d'appui à l'enseignement agricole ont produit une petite [plaquette](#) qui présente leurs coordonnées, leurs compétences et leurs activités dans le cadre de ce plan.

Au nombre de 5, les établissements nationaux d'appui mettent en œuvre des actions thématiques prioritaires définies chaque année par la DGER en fonction des besoins des politiques publiques, de la remontée des EPLEFPA et du niveau régional au travers des SRFD.

D'autres actions dites structurelles sont mises en œuvre pour répondre à certains actes prévus par la réglementation (organisation des examens, dispositifs capacitaires) ou d'appui à l'ingénierie pédagogique (rénovation de diplômes, délivrance par unités capitalisables...) ou encore nécessaires au fonctionnement des établissements d'enseignement technique agricole.

### Qui sommes-nous ?

Au nombre de 5, les établissements nationaux d'appui mettent en œuvre des actions éducatives prioritaires d'ici 2025, en lien avec la loi de programmation de la recherche de 2017, le plan de la recherche, régional ou national (PRIR). D'autres actions éducatives sont mises en œuvre pour répondre à certains axes précis par le règlementation en matière de recherche. Ils ont pour vocation de développer le régime pédagogique innovateur de qualité, diffusé par unités localisées, à travers des réseaux nationaux au fonctionnement des établissements d'enseignement technique agricole.

### Que faisons-nous pour

**Accompagner l'innovation pédagogique**  
 - Une production de ressources et d'offres  
 - Conception, validation, transfert, mise en œuvre  
 - Réseaux, mise en œuvre, suivi de la mise en œuvre  
 - Appui technique, accompagnement des établissements d'enseignement technique agricole, accompagnement des établissements d'enseignement technique agricole, accompagnement des établissements d'enseignement technique agricole



Une présentation qui complète les pages déjà existantes sur **Pollen** :

[Accompagner les innovations et les expérimentations pédagogiques. Les services des établissements d'appui.](#)

## Accompagner les innovations et les expérimentations pédagogiques. Les services des établissements d'appui.

Vous souhaitez développer un projet pédagogique, en établissement ou en région. Vous recherchez une aide pour accompagner votre démarche.

Vous pouvez tout d'abord prendre contact avec votre **Référent Régional Innovation Pédagogique, Anacrochage scolaire et Numérique éducatif** (Voir [la liste des référents](#))

Pour accompagner vos projets vous pouvez solliciter le **Dispositif National d'Appui**, qui rassemble plusieurs établissements d'appui.

Ils proposent plusieurs **modalités d'accompagnement**, et d'intervention, sur des champs et des thématiques variées.

Pour vous aider dans votre recherche nous vous proposons dans ce **tableau** de repérer les thèmes qui peuvent concerner votre projet et l'établissement d'appui compétent.

Vous pourrez ainsi facilement (en cliquant sur le logo) adresser votre **demande par mail** aux établissements susceptibles de pouvoir vous aider.

**Thématiques / ENA**

